

imprimer la première partie de son *Astrée* qu'en 1610. Il n'en avait conçu l'idée que fort peu d'années auparavant, et seulement après son mariage qui est postérieur à 1680. Or, Papon était mort dès 1590, à l'âge de 85 ans passés. »

En ce qui concerne les conseils que Jehan Papon aurait donnés à Honoré, nous sommes pleinement de l'avis de l'abbé d'Artigny. En effet, au moment de la mort du *grand-juge*, d'Urfé n'avait que vingt-deux ans ; aussi, comme à l'abbé d'Artigny, nous paraît-il fort douteux que, dès ce temps-là, il ait conçu le plan d'un ouvrage tel que *l'Astrée*. Mais lorsque le même auteur assure qu'Honoré ne mit la première main à ce roman qu'après son mariage, nous pensons qu'il est dans l'erreur. L'opinion émise sur ce point par M. Auguste Bernard nous paraîtrait bien plus près de la vérité. Quoique sous forme dubitative, M. Bernard croit qu'Honoré ébaucha *l'Astrée*, quelques années avant son mariage, pendant son exil volontaire auprès du duc de Savoie, c'est-à-dire vers 1596.

« Éloigné, dit-il, des lieux dans lesquels il avait laissé tous les objets de son affection, son imagination l'y ramenait sans cesse, et nous devons peut-être à cet exil les plus charmantes descriptions de son célèbre roman de *l'Astrée*, auquel il préludait déjà (4). »

Cette dernière phrase ne nous semble détruire en rien ce qu'il peut y avoir de vraisemblable dans l'opinion où nous sommes, qu'avant de partir pour la Savoie, le premier germe de *l'Astrée* a pu se faire jour dans l'esprit de l'illustre ligueur. N'oublions pas que, l'année précédente, prisonnier à Montbrison, il avait eu assez de loisir pour y composer ses *Epistres morales* (2) et qu'il avait alors vingt-sept ans, l'âge où l'esprit a presque atteint toute sa virilité et sa puissance. Or, si d'Urfé eut jamais recours aux conseils de l'un des Papon, ne serait-il pas plus probable que ce fut à ceux de Loys qui était beaucoup plus lettré que son père, et qui mourut neuf ans après lui? Les dates coïncident trop bien pour ne pas en tenir quelque peu compte.

(1) *Les d'Urfé*, par M. Aug. Bernard, impr. roy., in-8°, p. 145.

(2) La dédicace est datée de Montbrison, 24 septembre 1593.